



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de
la protection judiciaire
de la jeunesse**

**Direction interrégionale
de la protection judiciaire de la jeunesse
Sud-Est**

**Direction territoriale
de la protection judiciaire de la jeunesse
des Bouches-du-Rhône**

**STEMO MARSEILLE NORD
UEMO LE CANET**

Marseille, le 3 Mai 2023

Carole OLIVIER
Directrice du STEMO Marseille Nord

à

**Madame la Directrice Interrégionale
du Sud Est par intérim**

Protection Judiciaire de la Jeunesse
158 A rue du Rouet
CS 10008
13295 MARSEILLE CEDEX 08

**S/c de la Direction Territoriale des
Bouches du Rhône**

Protection Judiciaire de la Jeunesse
141 rue du Prado - Bât A - 4^{ème} étage
CS 90016
13295 MARSEILLE CEDEX 08

Nos réf : CO/FBe – n° 23/428

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION DES PIECES OBJET DE LA TRANSMISSION	OBSERVATION
<p>Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, concernant le STEMO Marseille Nord :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lettre du 21 Avril 2023 dont objet : « Alerte des équipes du STEMO Marseille-Nord concernant les conditions d'exercice des missions de milieu ouvert dans les quartiers nord de Marseille ».	

**La Directrice,
C. OLIVIER**

STEMO Marseille Nord
UEMO LE CANET
143 Chemin de Gibbes
13014 MARSEILLE
Téléphone : 04.91.92.16.90
Télécopie : 04.91.92.17.00
Mél : uemo-marseille-le-canet@justice.fr



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de
la protection judiciaire
de la jeunesse**

**Direction interrégionale
de la protection judiciaire de la jeunesse
Sud-Est**

**Direction territoriale
de la protection judiciaire de la jeunesse
des Bouches-du-Rhône**

**STEMO MARSEILLE NORD
UEMO LE CANET**

Marseille,
Le 21 Avril 2023

**L'ensemble des professionnels du STEMO Marseille-Nord
UEMO Chutes-Lavie
UEMO Le Canet
UEMO Michaud**

**A Madame MATHIEU
DIR Sud-Est par intérim**

**A Monsieur PIBAROT
DT Bouches-du-Rhône**

**S/C Madame OLIVIER
Directrice du STEMO Marseille-Nord**

Copie à la CGT-PJJ/SNPES-PJJ-FSU

**Objet: Alerte des équipes du STEMO Marseille-Nord concernant les conditions d'exercice
des missions de milieu ouvert dans les quartiers nord de Marseille**

Mesdames, Monsieur,

Les professionnels du STEMO Marseille-Nord souhaitent vous alerter concernant les conditions de travail sur l'ensemble des territoires au sein desquels nous intervenons. Les équipes pluridisciplinaires viennent tirer la sonnette d'alarme.

STEMO Marseille Nord
UEMO LE CANET
143 Chemin de Gibbes
13014 MARSEILLE
Téléphone : 04.96.20.82.56
Mél : uemo-marseille-le-canet@justice.fr

Nous voulons tout d'abord témoigner de la violence extrême, voire du contexte de « guerre » à l'œuvre dans les quartiers nord de Marseille. Les guerres de territoire que se mènent les réseaux de stupéfiants avec une généralisation du trafic et de l'usage d'armes de guerre (kalachnikov), conduisent, ces derniers mois, à une multiplication des décès, des blessés, souvent jeunes, d'adolescents que nous accompagnons ou que nous avons accompagnés.

Cette violence quotidienne amène les familles à une forme de sidération, d'effroi, et parfois à une forme de banalisation.

Comment accompagner ces jeunes parfois auteurs, surtout victimes, de cette violence extrême et cette emprise liées aux armes et aux trafics ?

Comment accompagner les familles endeuillées, les jeunes blessés, les jeunes témoins, les adolescents et les familles menacés ou apeurés ?

Quel accompagnement institutionnel pour les équipes du STEMO Marseille-Nord dans ce contexte mortifère ?

Les professionnels du STEMO Marseille-Nord sont impuissants dans ce contexte d'intervention. Aujourd'hui, nous ne pouvons rester silencieux face à la violence à l'œuvre dans les quartiers.

Dans cette alerte, les professionnels veulent toutefois se prémunir de toute intention stigmatisante et simpliste à l'égard des jeunes, des familles et des habitants des quartiers nord de Marseille, premières victimes de ce climat de violence. Toutes et tous subissent la désertion des services publics, les manques d'instruction, d'éducation, les difficultés socio-économiques, de logement, les pénuries d'emploi, de formation, les manques d'équipement (structures de jeux, piscines, structures sportives), les discriminations. Ces dernières années, la situation se dégrade et les familles se paupérisent, précarisation accentuée par la crise sanitaire traversée, et les carences des institutions sociales, médico-sociales et hospitalières à répondre à ces difficultés.

D'autre part, nous souhaitons également vous alerter sur les conditions de travail au sein des trois unités de Milieu Ouvert du STEMO Marseille-Nord.

La note d'orientation du 30 Septembre 2014 avait pour intention d'assurer la continuité de l'action éducative menée auprès des adolescents, garantie par un milieu ouvert « socle ». A défaut d'une définition claire du « fil rouge », nous observons une multiplication des interventions, des tâches et des places allouées aux milieux ouverts, alors même que nos conditions de travail se dégradent et ne permettent pas d'accompagner les adolescents et les familles au plus près de leurs besoins.

Au-delà des structures PJJ avec lesquelles nous devons nous articuler, il nous faut également pallier aux manques de moyens des autres institutions issues de la protection de l'enfance. Nous constatons une multiplication des MJIE en Assistance Educative, où il est non seulement nécessaire d'investiguer, mais aussi de mettre en œuvre des actions d'accompagnement, voire pallier à la carence en lieu de placement.

Ainsi, comment réaliser nos missions et d'exercer les 25 suivis dont nous avons la responsabilité dans le temps imparti des 37h10 hebdomadaires ?

Les professionnels agissent constamment dans la pression du temps, répondant aux commandes institutionnelles, sans que l'action éducative puisse être pensée. Pour exemple; trouver une structure d'hébergement représentant une réelle difficulté, nous nous contentons d'obtenir une place, quelle qu'elle soit et où qu'elle soit. Quel est le sens alors du travail éducatif en Milieu Ouvert ? L'éloignement du quartier est l'unique but, qu'importe si le travail et le lien avec le jeune, la famille et nos unités deviennent complexes. Le stress généré par cette réalité professionnelle a des conséquences importantes sur les équipes en terme de risques psycho-sociaux. Les temps de déplacement sont générateurs de fatigue chez les professionnels du STEMO et impactent les organisations des unités (permanences, annulation ou report des rendez-vous, mobilisation des véhicules, pression liée à l'usage du logiciel CHORUS DT et des réservations).

Alors, comment mettre du sens à nos interventions avec le temps réduit dévolu à la rencontre éducative dans le contexte de la récente mise en œuvre du CJPM ?

L'entrée en vigueur du CJPM est également venue accélérer le travail des éducateurs en milieu ouvert, accélération dont notre STEMO a été fortement impacté. Les professionnels ont multiplié les audiences, et donc les écrits ainsi que les heures, voire les journées passées à attendre au tribunal, mais aussi les tâches administratives en lien avec la mise en place de nouveaux logiciels pour lesquels ils n'ont pas été formés (Parcours, Chorus, Harmonie, TIG 360°), les tâches techniques (enquête de faisabilité pour la mise en place de bracelet électronique par exemple). Le temps de rencontre avec les jeunes et les familles s'amointrit et la question du sens et de l'analyse se pose. Les suivis éducatifs et les écrits sont vidés de leur substance. La relation éducative prend du temps, la confiance se construit petit à petit et nécessite une approche de terrain que nous ne parvenons plus à avoir.

De plus, si le référentiel des pratiques éducatives vient rappeler le partage des missions entre les structures spécifiques de la PJJ (insertion, hébergement, détention...) et les milieux ouverts, l'écart entre les textes et la réalité se creuse, rendant plus que nécessaire la systématisation de cette pratique.

Dans ce contexte, la situation RH au STEMO Marseille-Nord ?

Vous devez savoir que les professionnels du STEMO Marseille-Nord ont, pour la plupart, fait le choix de venir travailler dans ce territoire d'intervention. Nombreuses et nombreux sont là depuis plusieurs années, voire depuis la création du STEMO. Les professionnels ont toujours fait et feront encore preuve d'engagement face à l'ampleur de la tâche qui est la leur.

Pourtant, les équipes du STEMO Marseille-Nord sont aujourd'hui épuisées par ce contexte de travail. Les problèmes de ressources humaines se multiplient dans chacune des trois unités, amenant les professionnels à assurer plus de 25 suivis, à laisser des mesures en attente, obligeant les Responsables d'Unité Educative à assurer certains suivis, ...

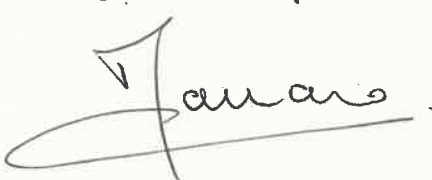
Il est également à noter que la précarité sociale régnant sur l'ensemble des quartiers nord de Marseille a également une incidence sur les conditions de travail des Assistants de Service Social. Ces derniers se retrouvent en surcharge de travail et dans ce territoire, au contexte particulier, des moyens supplémentaires pour l'intervention sociale sont nécessaires.

Dans cette réalité professionnelle, nous demandons un engagement aussi fort que le nôtre de la part de notre administration à l'égard de la jeunesse des quartiers nord de Marseille.

L'ensemble des professionnels du STEMO Marseille-Nord s'associe à une demande d'audience rapide auprès de la DIR Sud-Est.


Les professionnels du STEMO Marseille-Nord vous remercient par avance, Mesdames, Monsieur, de la lecture attentive de notre « cri d'alarme », et attendent d'être entendus en audience afin d'avoir les garanties de votre détermination à maintenir la Justice, le droit et l'action socioéducative dans les quartiers nord de Marseille.

Signatures individuelles UEMO des Chutes Lavie


Cécile MARRARO


Nadja AGUADO


CROUZET Fanny


Nichelle ASULA



Nadia Nolladem

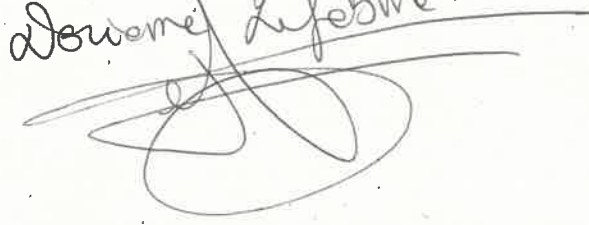

Cyrille SCARPA


HE HANLANOU Khalil


Skander BACHTARZI


DUBOIS Laura


Peter Stephaoui


Douane Lefebvre


STEMO Marseille Nord
UEMO LE CANET
143 Chemin de Gibbes
13014 MARSEILLE
Téléphone : 04.96.20.82.56
Mél : uemo-marseille-le-canet@justice.fr

Signatures individuelles

PERRIN Nathias, ASS UEMO Le Canet



BOUSBAH HASSIA, Educatrice UEMO le canet



DELEMARLE Coline, Educatrice UEMO le Canet



BENANCENE Samia, Educatrice UEMO le Canet



CRESTREAS Marie, Educatrice UEMO le Canet



SCHANG Alexandra, Educatrice UEMO le Canet



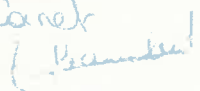
BRAIEK Nizzon, Educatrice UEMO le Canet




JANUARIO Sandrine, psychologue UEMO le Canet





BEAULATON Frédérique, Adjointe Administrative, UEMO de Canet



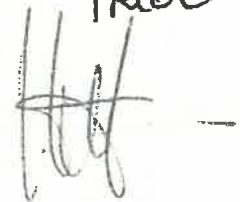
Signatures individuelles

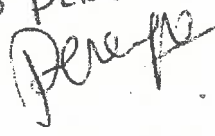
ADINANI

ESDOURRUBAI Ph


ESCOBAR P.

FOURNIER


GUAGLIARDI

MILLET

TRÉOL


PO PEREGO


PO BACARI


PO - SAKOYAN
